

Expertise
Comptable



Audit
& Conseil

Association UNSA URIF

22 rue Corvisart
75013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

SARL GCL AUDIT & CONSEIL

92, Cours Saint Louis
33300 BORDEAUX
Tél. : 05 57 19 33 10 Fax : 05 57 19 33 19
RCS :BORDEAUX B 414 659 623
Courriel : expertise.conseil@gcl.tm.fr
www.gclnet.fr

SARL au capital de 221 053 €
Inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes

Association UNSA URIF

22 rue Corvisart

75013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat UNSA URIF, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau régional. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Ces comptes annuels sont caractérisés par :

- Total Bilan : 206.376 €
- Total produits : 135.190 €
- Résultat net : + 7.720 €

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous attirons votre attention sur la note I de l'annexe : le bureau régional qui a arrêté les comptes a décidé la comptabilisation d'un produit à recevoir de 15.000 € et concomitamment la passation d'une provision pour dépréciation d'un même montant.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes assurés du respect des règles et principes comptables tels qu'ils sont décrits dans l'annexe et plus précisément :

-du rattachement du produit provenant du rachat de leasing qui a été étalé sur la même durée que le nouveau leasing en remplacement.

-de la comptabilisation des produits issus des indemnités perçues au titre de la participation au CESR de certains membres du bureau.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres du Conseil Régional sur la situation financière et les comptes annuels.

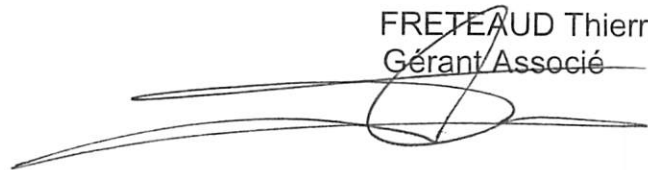
BORDEAUX le 1^o septembre 2014

Le Commissaire aux comptes
GCL AUDIT & CONSEIL,

CAZENEUVE Bernard
Gérant associé



FRETEAUD Thierry
Gérant Associé



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2013			31/12/2012
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	60 506	56 191	4 315	7 119	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	60 506	56 191	4 315	7 119
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	25 638	15 000	10 638	8 223	
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	191 423		191 423	158 893	
Charges constatées d'avance					
	TOTAL (III)	217 062	15 000	202 062	167 116
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF		277 567	71 191	206 376	174 235

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2013	31/12/2012
Capitaux Propres	FONDS ASSOCIATIFS	167 078	203 169
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	7 720	(36 091)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	174 799	167 078
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		2 400
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		2 400
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 410	4 757	
Dettes fiscales et sociales			
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)	25 168	
	Total des dettes	31 578	4 757
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	206 376	174 235
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	7 720,26	(36 090,85)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	31 578	4 757
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

		31/12/2013		31/12/2012	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	35 079	100,00	29 138	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	35 079	100,00	29 138	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation	81 707	232,92	90 797	311,61
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	18 404	52,46	102	0,35
	Autres produits			753	2,58
	Total des produits d'exploitation	135 190	385,38	120 791	414,54
	Achats de marchandises				
Variation de stock					
Achats de matières et autres approvisionnements					
Variation de stock					
Autres achats et charges externes	126 752	361,33	151 021	518,29	
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements	1 375	3,92	3 565	12,23	
Charges sociales du personnel	902	2,57	546	1,87	
Cotisations personnelles de l'exploitant					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 805	7,99	2 620	8,99	
Autres charges			514	1,76	
Total des charges d'exploitation	131 833	375,81	158 266	543,15	
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 358	9,57	(37 475)	-128,61
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 963	5,60	1 384	4,75
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers	1 963	5,60	1 384	4,75	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER		1 963	5,60	1 384	4,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		5 320	15,17	(36 091)	-123,86
Total des produits exceptionnels		17 400	49,60		
Total des charges exceptionnelles		15 000	42,76		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 400	6,84		
PARTICIPATION DES SALARIES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES					
TOTAL DES PRODUITS		154 553	440,58	122 175	419,29
TOTAL DES CHARGES		146 833	418,57	158 266	543,15
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 720	22,01	(36 091)	-123,86

= 15000 heures ←
+ 2400 heures URJAAF
Mo. Kalamir level.

ANNEXE

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite au rapport de la commission de contrôle diligentée à cet effet, le bureau prenant acte des constatations de la commission, a décidé de réclamer à leurs bénéficiaires, certaines sommes versées ou engagées dans un intérêt qu'il juge contraire à ceux du syndicat. Une somme à recevoir de 15 000 € a été enregistrée dans les comptes. En application du principe de prudence, le bureau a également décidé de provisionner cette somme à 100 %.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2013 ont été établis conformément aux règles généralement appliquées en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- continuité de l'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les créances sont évaluées à leur nominal. Une provision pour dépréciation est constatée au cas par cas en fonction de l'appréciation du recouvrement de chaque créance.

Les achats de matériels et fournitures, donnés ou mis à disposition des UD, sont comptabilisés en charges d'exploitation.

La subvention accordée par le Conseil Régional est comptabilisée l'année d'encaissement effectif de la subvention.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1. - Immobilisations corporelles et incorporelles : 4 315€

Les immobilisations s'élèvent en valeur brute à 60 506 €

Les amortissements cumulés au 31/12/2013 s'élèvent à 56 191€

Le matériel est amorti selon le mode linéaire sur des durées comprises entre 3 et 10 ans.

3.2. - Détails du poste "produits à recevoir" : 25 638€

Les produits à recevoir correspondent uniquement à des créances auprès du CESR pour les vacances à recevoir de certains membres du bureau s'élèvent à 10 638€.

Suite au rapport de la commission de contrôle, la somme de 15 000€ a été provisionnée en produit à recevoir.

3.3. - Détails du poste "autres créances" : 0 €

Les autres créances correspondent à : Néant

3.4. - Etat des échéances des créances : 10 638€

Le tableau ci-après précise les échéances correspondantes :

Nature	Montant	à - 1 an
<u>Créances actif circulant</u>		
Clients – factures à établir	0	0
Autres créances	25 638	10 638
Charges constatées d'avance	0	0
Provision pour charge exceptionnelle	- 15 000	0
	10 638	10 638

Le bureau a également décidé de provisionner 15 000€ par principe de prudence, suite au rapport de la commission.

3.5. - Engagement hors bilan :

Engagement hors bilan : Néant

3.6. - Capitaux propres :

174 799 €

Fonds associatifs	-
Réserves	167 079 €
Résultat	7 720 €

Le résultat constaté en 2012 à hauteur de - 36 091 a été déduit des réserves.

3.7. - Détail des comptes fournisseurs et comptes rattachés :

6 410 €

Fournisseurs ordinaires	-
Fournisseurs factures non parvenues	6 410 €

Les dettes sont composées uniquement de factures non parvenues et sont à échéance à moins d'1 an.

3.8. - Détail des produits constatés d'avance :

25 168 €

Suite au rachat du photocopieur CANON IR 2520I , la somme de 42 785€ a été versée en 12/2013. Le contrat prenant fin le 30/06/2016, soit 17 trimestres d'avances.

Un produits perçu d'avance a été constaté pour la somme de 25 168 €.

IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

137 590 €

Les produits de fonctionnement sont composés de :

- | | |
|---|----------|
| • Subvention du Conseil Régional Ile de France : | 81 707 € |
| • Vacations au Conseil Economique et Social IDF : | 30 883 € |
| • Produits accessoires (articles 700) : | 4 196 € |
| • Contribution financement matériel | 18 404 € |

Les produits et charges exceptionnel sont composés de :

- | | |
|------------------------------|-----------|
| • Produits exceptionnel | 15 000 € |
| • Reprise sur amortissements | 2 400 € |
| • Charges exceptionnelles | -15 000 € |